



Campagne contrats doctoraux ISITE BOOSTER CoARA 2025

Le dispositif ISITE BOOSTER a vocation à soutenir l'accélération de transformation stratégique initiées sur le site Lorrain.

Dans cette perspective, un contrat doctoral pourra être financé par ISITE BOOSTER afin de soutenir une mise en œuvre progressive et adaptée de la réforme de l'évaluation de la recherche, conformément à l'engagement de l'Université de Lorraine dans CoARA.

L'Université de Lorraine a rejoint fin 2022 la coalition internationale CoARA, qui vise à faire évoluer l'évaluation de la recherche vers des critères plus qualitatifs et inclusifs. Elle a récemment publié [son plan d'engagement](#) CoARA, élaboré collectivement avec la communauté universitaire.

CoARA, une coalition pour évaluer la recherche différemment

C'est [l'appel de Paris sur l'évaluation de la recherche](#), lancé en 2022 dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne lors de [la première conférence européenne sur la science ouverte](#), qui a été à l'origine de la création de la *Coalition for Advancing Research Assessment CoARA* quelques mois après. C'est à ce moment que l'Université de Lorraine a commencé sa réflexion sur le sujet, en s'impliquant notamment dans l'organisation de cette conférence. C'est donc naturellement qu'elle rejoint cette coalition internationale fin 2022, aux côtés de plus de 800 institutions de par le monde, dont les principales instances d'évaluation et de financement françaises. Elle prend ainsi [dix engagements](#) : quatre engagements principaux d'actions à déployer pour faire évoluer l'évaluation de la recherche vers une dimension plus qualitative prenant en compte la diversité des activités et des contributions des chercheuses et chercheurs et six engagements de moyens à y consacrer pour assurer leur mise en œuvre effective. CoARA prend ainsi la suite de [DORA](#), la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche, en y ajoutant un volet opérationnel : les adhérents s'engagent en effet à publier un plan d'action précis, ce que l'Université de Lorraine vient de faire.

C'est dans ce contexte, que l'ISITE Lorraine propose de financer un contrat doctoral, afin de d'accompagner la démarche CoARA par un travail de recherche. Ce travail de recherche vise à améliorer la compréhension des dynamiques organisationnelles susceptibles de faciliter le déploiement de la démarche et son appropriation par des communautés scientifiques répondant à des modalités et des traditions différentes en matière d'évaluation de la recherche. Il s'agit aussi de saisir l'opportunité de cette expérimentation sur le site lorrain pour faire avancer la recherche sur l'évaluation de la recherche qui connaît actuellement un fort regain d'intérêt compte tenu des enjeux en termes d'orientation et de crédibilité de la recherche scientifique.

Le contrat doctoral sélectionné devra donner lieu à une inscription en thèse avant la fin de l'année 2026.



La candidature devra comporter les éléments suivants :

- Le sujet de thèse, d'une longueur maximum de 5 pages, rédigé en anglais (version française supplémentaire possible dans le document à fournir)
- Nom et CV court de la directrice ou du directeur de thèse UL
- Nom et CV court de l'éventuelle codirectrice ou de l'éventuel codirecteur de thèse, qui ne relève pas nécessairement du site lorrain.
- Environnement scientifique de la thèse (laboratoire de rattachement principal du doctorant, autres équipes / labos impliqués, partenaires associés...)
- École doctorale de l'Université de Lorraine de rattachement de la thèse
- Pour la directrice ou le directeur de thèse UL, **quitus de l'école doctorale** attestant de l'éligibilité de l'encadrement proposé, selon les règles de l'école doctorale (notamment en taux d'encadrement)

Un comité ad hoc sera constitué pour instruire les demandes faites au titre de la campagne internationale et pour proposer au Comité UNYS Projets un classement par ordre de priorité des sujets à financer. Sa composition est la suivante :

- Directeur exécutif de l'Initiative d'Excellence Lorraine
- VP de l'UL en charge de la stratégie doctorale
- VP de l'UL en charge vice-président en charge du numérique, des données et de la science ouverte
- VP de l'UL en charge du Conseil Scientifique
- Chargé.e de mission CoARA/HRS4R de l'Université de Lorraine
- Un représentant du Comité UNYS Projets
- Un représentant du Conseil Scientifique

Ce comité ad hoc se réunira en Février pour sélectionner des sujets proposés au financement. Cette sélection sera soumise à la validation du Comité UNYS Projets de mars 2026, suite à quoi la décision sera notifiée aux porteurs des sujets.

Le processus de recrutement de la doctorante ou du doctorant sera confié à l'école doctorale concernée.



Précisions :

Budget octroyé pour les coopérations internationales : le montant budgétré est de 118 k€ salaire chargé pour chaque contrat doctoral ce qui correspond à un contrat de 3 ans au tarif habituel des contrats doctoraux UL. Un budget d'accompagnement de 12 k€ pour la durée du contrat doctoral permettra de contribuer notamment à des missions. Le total du budget octroyé est donc de 130 k€.

Calendrier :

L'ensemble des sujets de thèse proposés devra faire l'objet d'un dépôt [via la plateforme électronique de dépôt de l'ISITE](#) entre le 8 décembre et le **30 janvier 2026 à 23 :59** au plus tard.

Informations sur le dépôt également disponibles sur le site LUE.

Lancement de la campagne de recrutement en mars 2026 sous l'égide de l'École Doctorale concernée : incitation des communautés à diffuser largement l'information.

Date limite de candidature sur les sujets : sera affinée ultérieurement avec les écoles doctorales.

Processus de recrutement : ce sont les écoles doctorales qui sont chargées d'examiner les candidatures reçues et d'établir une liste classée de candidats proposés au recrutement. Sur chacun des sujets, l'école doctorale examine les candidatures reçues, choisit une short-liste de candidatures intéressantes à examiner de plus près, y compris par audition, et classe les candidats susceptibles d'être retenus en leur attribuant deux notes – une note de qualité du candidat (au minimum sur une échelle A-B-C) et une note d'adéquation du candidat au sujet. Le classement sera accompagné d'un procès-verbal précisant au minimum le nombre de candidatures reçues, le nombre de candidats pré-sélectionnés, et les éléments justifiant le classement proposé. Les directrice / directeur de thèse et codirectrice/codirecteur de devront être impliqué.e.s dans le recrutement du candidat.

NB : contrairement à ce qui était pratiqué pendant la phase probatoire de LUE, nous rappelons que les décisions de recrutement sur ces contrats doctoraux ne sont plus soumises à la validation du Comité UNYS Projets. Elles seront faites directement par les directeurs d'écoles doctorales, sous réserve que le recrutement proposé correspond au cadrage établi par LUE, et communiquées aux écoles doctorales (nombre de candidatures reçues, ouverture de la campagne de recrutement attestée par des candidatures d'origine variée, y compris de l'étranger, procès-verbal d'audition d'une short-list de candidats présélectionnés et classement après délibération).

